COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 22.01.2016

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du postulat Mme Irina Gote : « Pour l'installation aux différents points d'entrées de notre Commune, de panneaux indiquant les places libres dans les parkings de la ville ».

Président : Claude-Pascal Gay (PLR)

Membres : Ihab Al Jundi (SOC)
Catherine Buchet Bulliard (UDC)
Denis Golaz (SOC)
Irina Gote (SOC)
Patrick Grognuz (PLR)
Yves Laurent Kundert (Les Verts)
Tal Luder (ML)
Cyril Pabst (PLR)
Pierre-André Spahn (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La commission s'est réunie le mardi 12 janvier 2016, rue de la Gare 30 à Montreux en présence de M. Christian Neukomm, Conseiller municipal et M. Grégoire Sutter, adjoint au chef de service des travaux publics.

Préambule

Mme Irina Gote rappelle les motivations qui ont conduit à son postulat. A l'image de la commune de Vevey, l'installation de panneaux indicateurs indiquant le nombre de places disponibles dans chacun des parkings permet aux habitants et aux hôtes de Montreux :

- d'éviter de faire des allers-retours et de polluer inutilement
- d'être mieux dirigé lors des grandes manifestations

M. Sutter nous informe que l'installation de panneaux indicateurs est déjà à l'étude. En l'état, il est prévu d'installer 2 panneaux indicateurs :

- l'un à l'entrée est de Montreux un peu avant le croisement de l'Avenue de la Riviera et de l'Avenue du Midi.
- l'autre à l'entrée ouest de Montreux un peu avant le croisement de l'Avenue Claude-Nobs et l'Avenue des Alpes.

Il n'y a pas de panneau indicateur prévu pour l'arrivée par les hauts de Montreux. C'est un choix lié aux nombres de véhicules, 3'000 par jour depuis les hauts et 16'000 sur les Avenues Claude-Nobs et de la Riviera.

Les panneaux coûtent 12'000 CHF pièce et ne nécessitent pas de coût de gestion.

Ces panneaux donneront de manière instantanée le nombre de places libres de chacun des parkings suivants : Cité-

Centre, Gare, Marché/Forum, La Paix et Donner. Pour information, ces données sont déjà disponibles sur www.cartoriviera.ch (chapitre signalisaiton et stationnement)

Les autres parkings ne sont pas compatibles avec la technologie ou inadaptés.

(voir également la carte en annexe qui détaille l'emplacement des panneaux et des parkings)

Discussion

Les commissaires reconnaissent l'utilité pour tous de ces panneaux indicateurs.
Un commissaire demande, vu les prix des panneaux, si un panneau ne pourrait pas être également posé pour ceux qui viennent des hauts et qui ne pénètrent pas sur la commune par l'un ou l'autre côté.
Seul bémol évoqué, les panneaux peuvent distraire les automobilistes.

Conclusion

En conclusion, tous les membres de la commission reconnaissent l'intérêt de ce postulat et c'est à l'unanimité qu'elle vous recommande d'accepter sa prise en considération.

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Claude-Pascal Gay (PLR)